

Le 8 février 2018

Lettre au très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada,
l'honorable Patricia A. Hajdu, ministre de l'Emploi, du Développement de la main d'œuvre et du
Travail,
Daniel Vandal, député de Saint-Boniface
Chambre des Communes
Ottawa, ON

**Objet : Changement concernant les subventions relatives au programme Emplois d'été
Canada**

Je suis un citoyen et un résident du Canada et je crois que l'article 2 de la Charte canadienne des droits et libertés comprend la liberté de conscience, la liberté de pensée et d'expression et la liberté de religion en tant que libertés fondamentales.

Je crois que le gouvernement du Canada doit défendre les droits des Canadiens, que le gouvernement actuel soit d'accord avec les points de vue particuliers des Canadiens ou non.

Je crois que les employeurs canadiens qui croient à la protection juridique des enfants à naître et au mariage traditionnel devraient être admissibles à des programmes de financement fédéraux.

Je viens donc par la présente vous exprimer mon opposition radicale aux récents changements aux lignes directrices et au processus de demande de financement du programme Emplois d'été Canada. L'attestation requise est une atteinte à mes croyances en ce qui a trait à la valeur de la vie humaine et à son caractère sacré. En tant que citoyen canadien, je crois que c'est une violation inacceptable de ma liberté de conscience et de religion, telle que garantie par la *Charte des droits et libertés*, ainsi que par la jurisprudence qui y est associée.

Veuillez bien prendre note de mon mécontentement et travaillez à la protection de la vie et de ma liberté de conscience et de religion.

Recevez, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nom:

Adresse: